



Newsletter E-invoicing

Octobre 2025

forv/s
mazars

La Newsletter E-invoicing vous présente l'actualité de la réforme de la facture électronique.

Nous vous invitons à nous contacter pour bénéficier de notre accompagnement et de plus amples informations.

Bonne lecture !

Facturation électronique : une étape décisive

La réforme entre dans sa phase opérationnelle. L'ouverture de l'**annuaire public**, la montée en puissance des **Plateformes Agréées (PA)** et la publication des normes AFNOR marquent un tournant. Les entreprises doivent désormais **anticiper leurs choix**, sécuriser leurs **flux** et préparer leurs **mandats** pour être prêtes avant septembre 2026.

L'annuaire est ouvert : un jalon clé

Depuis le 18 septembre, l'**annuaire central** est ouvert en production. Ce service, géré par la DGFIP et l'AIFE, est le **pivot du routage des factures électroniques**. Il recense les entreprises assujetties, leur **Plateforme Agréée (PA)** et leurs **adresses électroniques de facturation**.

Les premiers chiffres sont parlants :

- **+120 000 entreprises** ont déjà une adresse active dans l'annuaire.
- **Près de 80 PA** sont raccordées et mettent à jour les lignes de leurs clients.
- Les premières **factures électroniques circulent déjà** via ces adresses.

Ce que cela change pour vous :

- Vous pouvez **consulter dès aujourd'hui** votre statut dans l'annuaire, Il permet de : Vérifier si une entreprise est concernée par la réforme ; Identifier sa PA ; Connaître son adresse électronique de facturation.
- Vous devez **choisir votre PA** et **signer le formulaire officiel** pour autoriser la création de vos lignes d'adressage.
- Plus tôt vous agissez, plus vous sécurisez vos flux et évitez les blocages à l'approche de septembre 2026.

👉 [Accéder à l'annuaire](#)

Pourquoi c'est important ?

Votre présence dans l'annuaire conditionne la bonne réception des factures dès 2026. **Choisir sa PA avant le 1er septembre 2026 est obligatoire.**

Adressage : comment recevoir la facture ? une formule obligatoire pour désigner votre PA

L'**adressage** est l'élément central pour garantir que vos factures arrivent au bon destinataire via le **Portail Public de Facturation (PPF)** ou votre **Plateforme Agréée (PA)**. Il s'agit de l'ensemble des informations permettant d'identifier votre entreprise et votre point de réception, matérialisé par l'**adresse électronique**.

Comment vos factures seront-elles reçues ?

Chaque facture émise par vos fournisseurs sera routée en fonction de la ligne d'adressage active dans l'annuaire central. Cette ligne indique votre identifiant (SIREN, SIRET, etc.) et la PA qui gère votre réception.

Que faut-il faire pour permettre l'adressage ?

- **Choisir votre PA** et signer le **formulaire officiel de désignation** (opt-in).
- Définir votre **stratégie d'adressage**.
- **Limiter le nombre de lignes** pour simplifier la maintenance et éviter les erreurs.

Où sont stockées les lignes ?

Les lignes d'adressage sont **hébergées dans l'annuaire central du PPF** géré par l'État., **stockée dans les**

champs BT-49 (l'acheteur, destinataire de la facture) et BT-34 (le vendeur, pour avoir l'adresse de retour des statuts du cycle de vie par exemple). Elles sont créées et mises à jour par votre PA, après votre accord. Votre ERP doit simplement référencer la bonne adresse pour chaque client/fournisseur.

Ligne d'annuaire								
DESTINAIRE				PLATEFORME		PERIODE DE VALIDITE		
SIREN	SIRET	Id. routage	Suffixe	Matricule	Nature	Début d'effet	Fin effective	Fin d'effet

Points techniques à connaître :

- L'adresse électronique est limitée à 95 caractères dans l'annuaire (125 max dans les spécifications).
- Pour les échanges B2B domestiques, le BT-49-1 doit inclure le code « 0225 » (schéma d'identifiant), ex. : 0225 :123456789_ACHATS.
- Dans Peppol, la limite est 100 caractères, incluant le schéma d'identifiant.
- Un suffixe ne doit pas dépasser 85 caractères, un code routage 70 caractères (l'administration n'utilise pas plus de 30).

Bien choisir sa PA : un enjeu stratégique

Les experts-comptables, grâce au mandat opt-in, peuvent gérer avec leurs clients l'inscription dans l'annuaire et la désignation de la PA.

Forvis Mazars collabore avec plusieurs plateformes et vous aide à identifier la solution la plus adaptée en tenant compte de la volumétrie des flux, des spécificités métiers et des outils IT existants. Ne signez pas à la première sollicitation : les offres sont nombreuses et hétérogènes. Contactez nos équipes pour comprendre la répartition des rôles et sécuriser votre projet. Si vous n'avez pas encore choisi votre PA, n'attendez pas : même si elle figure déjà dans votre cartographie IT, comparez les services proposés, car ils varient fortement d'un acteur à l'autre.

L'ordre des experts-comptables ont publié une **guide d'aide aux choix de la PA ce septembre dernier**



OEC - Guide Bien choisir sa PA 2025.pdf

, ceci rappelle les points essentiels pour aider aux choix de la PA :

- **Interopérabilité** : PEPPOL, API AFNOR XP Z12-013
- **Fonctionnalités obligatoires** : formats UBL, CII, Factur-X, statuts, e-reporting
- **Valeur ajoutée** : archivage probant, intégration comptable, services de paiement
- **Sécurité** : ISO 27001, hébergement SecNumCloud

La liste citée ici n'est pas exhaustive, d'autres points peut-être déterminant pour le choix de votre PA.

Plateformes agréées : où en est-on ?

L'écosystème franchit une étape clé. La DGFIP impose que les **Plateformes Agréées (PA)** soient **opérationnelles 9 mois avant septembre 2026**, afin de sécuriser la phase pilote et la généralisation.

État des lieux :

- **107 PA immatriculées sous réserve** : elles ont obtenu leur statut après une revue documentaire, mais doivent encore prouver leur conformité opérationnelle.

- **Tests de connectivité réussis** avec le **Portail Public de Facturation (PPF)** et l'**annuaire** : création, modification et suppression de lignes d'adressage, réception des flux, échanges de statuts.
- **Premières factures déjà échangées** via des lignes actives dans l'annuaire, preuve que le dispositif fonctionne en conditions réelles.

Prochaine étape (fin 2025 – 2026) :

- **Levée des réserves** : validation complète des fonctionnalités et robustesse technique.
- **Audit de conformité end-to-end** : vérification des flux, interopérabilité PA↔PA, sécurité et traçabilité.

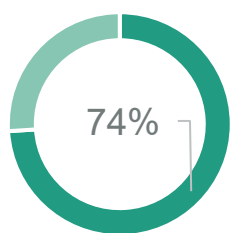
Les 107 PDP pré-immatriculées par l'Etat au 22/09/2025, Répartition par typologie de client et par pays d'origine :

GE et ETI	GE, ETI et PME	ETI, PME et TPE

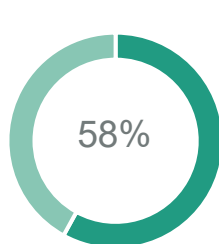
Où en sont les entreprises aujourd'hui ?

Nous revenons vers vous pour ces études plus en détail. Les baromètres 2025 révèlent une maturité contrastée dans la mise en œuvre de la facturation électronique. Pour mieux comprendre ces tendances, nous avons étudié les résultats des enquêtes OpinionWay, Générrix, Kolecto (filiale Crédit Agricole) avec Sopra Steria Next et Ipsos.

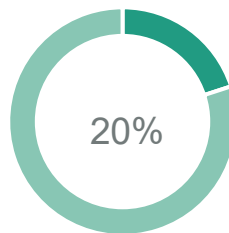
Baromètre Opinion Way (enquête est sur les PME <250 salariés)



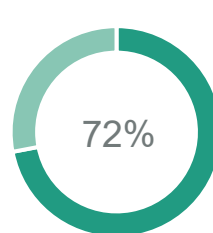
74 % connaissent la réforme, mais plus de la moitié n'en maîtrisent pas les détails



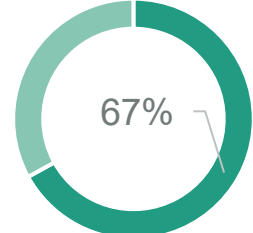
58 % souhaitent de l'aide pour choisir leur PA



20 % seulement savent déjà quelle PA choisir

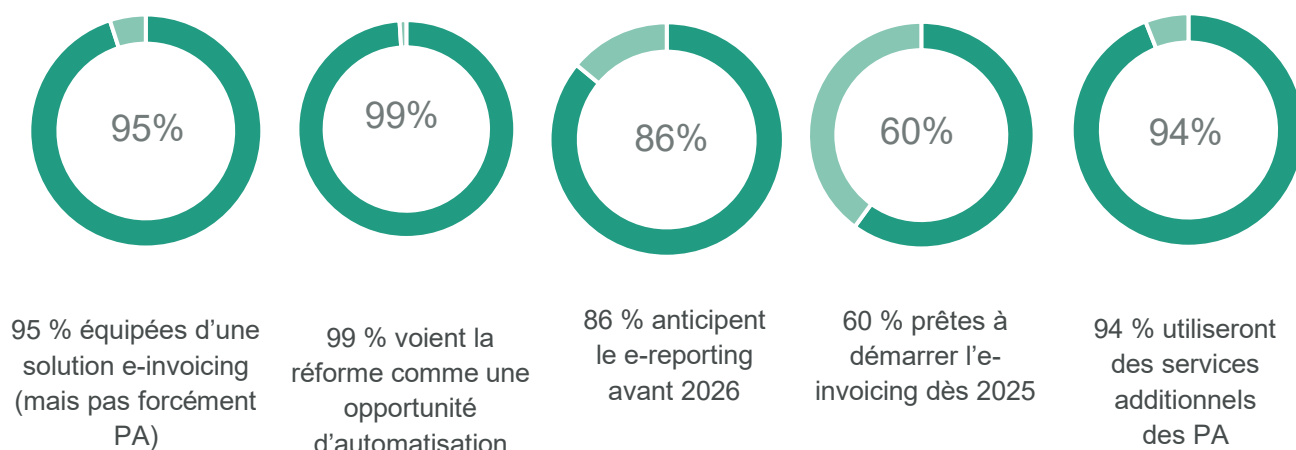


72 % sont intéressées par des offres de services liées à la réforme

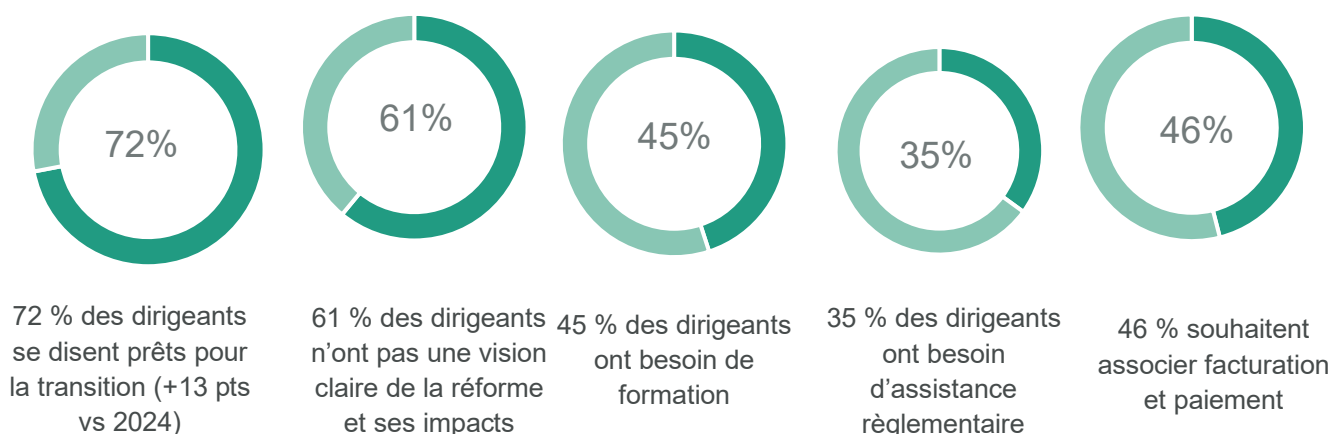


67 % attendent de l'info de leur expert-comptable

Baromètre Generix (GE & ETI)



3^e édition du baromètre Kolecto (filiale Crédit Agricole) avec Sopra Steria Next et Ipsos:



Source : [Baromètre de la facturation électronique - 5ème édition - OpinionWay](#)



Générix_FINAL_Barometre_2025_VF.pdf



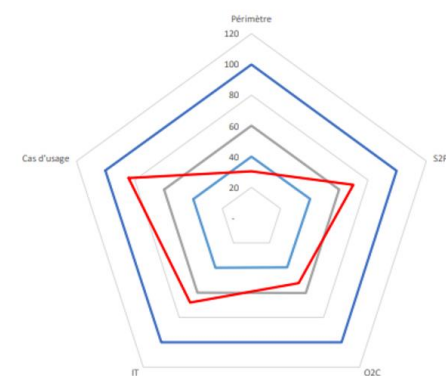
2025 10 01 CP Crédit Agricole e-facturation.pdf

Flash Diagnostic : 2 heures pour sécuriser votre conformité

À moins d'un an de l'échéance, Forvis Mazars propose un Flash Diagnostic pour vous aider à cadrer rapidement votre projet. En deux heures, vous obtenez une vision claire des enjeux et identifiez vos zones de complexité grâce à une méthodologie structurée (64 questions, 5 niveaux). Conçu par David Dogimont, expert reconnu et membre actif des groupes AFNOR, ce diagnostic s'appuie sur plusieurs années de projets et de retours clients. À l'issue de cette session, vous pouvez soit agir seul sur les points critiques, soit bénéficier d'un plan d'action sécurisé avec nos équipes. L'objectif est simple : rendre la conformité accessible à toutes les entreprises avant septembre 2026, sans engager un budget lourd.

L'exemple de la restitution :

Radar et score



Sous-Thématique	Périphérie	S2P	O2C	IT	Cas d'usage
Nom du client	30	70	52	68	84

Informations complémentaires

Quelle est la fourchette en % des différents type de format pour les factures entrants (S2P) ?

PDF 95% PAPIER 5%

Quelle est le % des différents types de fournisseurs ?

80% FR / 15% UE / 5% hors UE

Si, oui dans quel secteur se trouve le fournisseur stratégique ?

Matières premières (céramique piezzo), usiniers de boîtiers

Si, oui dans quel secteur se trouve le client stratégique ?

Les plus gros clients tels qu'EDF

Quels sont aujourd'hui les principales solutions utilisées en réception des flux de facturation entrants (S2P) ?

ABAS (pas d'intégration des factures si pas de commande)

Quels sont aujourd'hui les principales solutions utilisées en émission des flux de facturation sortants (O2C) ?

ABAS à 100%

Quelle est la fourchette en % des différents type de format pour les factures entrants (O2C) ?

100% PDF

Quelle est le % des différents types de client ?

75% BtoB 25% BtoB / BtoG marginal

À lister d'autres cas usage non mentionné :

Cas 3 / Cas 4 / Cas 8, 9, 10, 11 / Cas 12 / Cas 15 & 16 / Cas 17a / Cas 26 / Cas 28 / Cas 31

2 Axes	Critères de Complexité	Raisons de la Complexité	Conseils Pratiques
Cas d'usage	- Présence de cas spécifiques tels que notes de frais, autofacturation, acomptes, factoring, multicommandes/livraisons - Paiements partiels ou subrogés - Utilisation de portails web pour les ventes	- Cas spécifiques nécessitent des traitements particuliers - Paiements complexes compliquent le rapprochement - Ventes via portails web introduisent des intégrations supplémentaires	- Identifier et documenter tous les cas d'usage spécifiques - Adapter les systèmes pour gérer ces cas particuliers - Collaborer avec les partenaires pour standardiser les processus - Utiliser des solutions flexibles capables de gérer la diversité des cas d'usage
S2P	- Volume important de factures entrantes - Fournisseurs étrangers - Absence de référentiel fournisseur unique - Workflow de validation non dématérialisé - Litiges fréquents	- Volume élevé augmente la charge de traitement - Fournisseurs étrangers introduisent des complexités linguistiques et réglementaires - Absence de référentiel unique entraîne des erreurs - Workflow manuel ralentit le processus - Litiges fréquents perturbent le cycle	- Implémenter un système de gestion des fournisseurs (SRM) - Automatiser le workflow de validation des factures - Mettre en place un processus de gestion des litiges structuré - Utiliser des outils d'ocrisation pour les factures papier

Notre Roadshow Facturation Électronique est en cours !

Venez rencontrer nos experts et poser toutes vos questions sur la réforme. Nous faisons étape dans plusieurs villes pour partager les dernières actualités, les bonnes pratiques et nos conseils pour réussir votre mise en conformité.

Melun

Bordeaux

Besançon

Rouen /
Le Havre

Paris

Lyon

Rennes

Annecy /
Chambéry

• 23 Sept. 2025 • 25 Sept. 2025 • 03 Oct. 2025 • 06 Oct. 2025 • 09 Oct. 2025 • 16 Oct. 2025 • 24 Oct. 2025 • 18 Nov. 2025

 **Inscription : Événement - Roadshow national | Facturation Électronique – Prêt pour 2026 ? - Forvis Mazars - France**

Le conseil Forvis Mazars

À moins d'un an de l'échéance, il est temps d'agir. Commencez par valider votre choix de Plateforme Agréée (PA) en vous appuyant sur des critères objectifs (interopérabilité, sécurité, services, coûts...) et sur nos benchmarks indépendants. Définissez une stratégie d'adressage claire (SIREN, SIRET, suffixes) et limitez le nombre de lignes pour éviter la complexité. Cartographiez vos besoins avec votre PA, préparez vos mandats et synchronisez vos référentiels pour garantir un routage fiable. Testez vos flux dès maintenant pour anticiper les cas complexes...

Forvis Mazars vous accompagne à chaque étape de votre projet de la facturation électrique pour sécuriser votre projet et trouver la solution la plus adaptée à votre contexte.

Vos Questions, Nos Réponses !

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant des problématiques spécifiques ou tout autre sujet, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Nous nous engageons à les remonter aux participants des différents groupes concernés afin de vous apporter des réponses précises et pertinentes.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter [notre offre sur la facturation électronique](#) et à vous [abonner à la newsletter](#).

Contacts

David Dogimont

Expert-comptable Associé, Forvis Mazars, France

david.dogimont@forvismazars.com

Raphaël Marik

Avocat Associé, Forvis Mazars, France

raphael.marik@avocats.forvismazars.com

Forvis Mazars Group SC est un membre indépendant de Forvis Mazars Global, réseau mondial de référence de services professionnels. Opérant en tant que partnership international intégré dans plus de 100 pays et territoires, Forvis Mazars Group est spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil. Le partnership intégré s'appuie sur l'expertise et la diversité culturelle de ses équipes — plus de 35 000 professionnels à travers le monde — pour accompagner des clients de toutes tailles à chaque étape de leur développement. Rendez-vous sur forvismazars.com pour en savoir plus.

© Forvis Mazars 2025